bord, assez singulier, et surtout assez *tardif*: toutefois nous avons l'espoir d'intéresser nos lecteurs, en leur prouvant que les progrès incontestables réalisés dans les deux mondes par la science sanitaire devaient conduire, de toute nécessité, à une définition de l'hygiène plus en harmonie, avec les faits du présent, et avec les aspirations de l'avenir.

Dans cet ordre d'idées, après avoir signalé la formule des autorités hygiéniques d'au delà de l'Atlantique, nous rappellerons les définitions qui l'ont précédée, et qui appartiennent à Michel Lévy, le maître des maîtres ; au professeur Bouchardat, le noble vétéran de la doctrine étiologique; au Dr Jules Arnould, de Lille, le représentant convaincu des idées modernes; viendront en dernier lieu celles du Dr Becquerel, du Pr Raoux, et de l'Hygiène pratique.

Entrons en matière :

Jusqu'à ces derniers temps, les auteurs les plus autorisés ont défini l'hygiène :

« L'art de préserver la santé. »

Dans un récent *meeting* des Associations sanitaires des Etats-Unis, d'éminents confrères n'ont pas craint de critiquer cette définition.

Pour eux, l'hygiène est plus qu'un art, car elle vise aussi bien à *augmenter et à améliorer*, qu'à *préserver*; et le mot de santé leur parait trop vague, pour être d'une grande valeur dans un pareil rapport de cause à effets.

« En réalité, l'hygiène n'est pas seulement la sauvegarde de la santé ; elle a en outre un côté scientifique et un côté pratique, dignes de toute considération.»

Si l'hygiène est un art, elle est aussi une application de la Science sanitaire comprenant toutes les mesures qui tendent à prévenir, à diminuer, à détruire toutes les causes de disconfort, de peines, de maladies et de mort ».

Pour mieux faire ressortir la logique et la vérité de cette formule, reportons-nous à celles généralement adoptées dans la Littérature médicale.

Michel Lévy définit l'hygiène : « Ce qui prime avant tout, c'est l'homme avec les conditions de son organisme spécial, qu'il s'agit de conserver dans leur normalité la plus absolue ; aussi, pour lui, l'hygiène publique n'est-elle que l'extension de l'hygiène individuelle ou privée ; « elle n'en diffère que par l'échelle de ses applications; l'une parle à l'individu, l'autre s'adresse à la société».

Le Pr Bouchardat, fait un pas de plus en avant, et après la conservation de la santé, il vise son perfectionnement.

« L'hygiène, écrit-il, est cette partie des sciences médicales qui a pour but d'étudier les moyens de conserver, et de perfectionner la santé de l'homme.» En conséquence, l'éminent professeur donne le nom d'hygiène privée à l'ensemble des connaissances « qui s'appliquent à l'individu pris isolement» et celui d'hygiène publique » aux règles et aux préceptes qui s'appliquent aux agglomérations d'hommes ».

M. Jules Arnould, voulant mettre en lumière, le fait social, de premier ordre, qui envisage l'homme au delà de son existence terrestre, tout en se préoccupant des conditions normales de cette existence même, définit l'hygiène : « l'étude des rapports sanitaires de l'homme avec le monde extérieur, des moyens de faire contribuer ces rapports à la viabilité de l'individu et de l'espèce.»

Comme il est facile de le voir, aucune de ces trois définitions ne marque, aussi bien que la formule américaine, cette double physionomie d'art et de science qui caractarise si bien l'hygiène moderne.

Becquerel se rapprochait beaucoup de celle du Dr Bouchardat en définisant l'hy-